

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RECONDUCTION DE GRÈVE
21 MARS 2012**

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture de l'assemblée à 12h57

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Jean-Michel Savard

0.2 Præsidium

Que Shanie Morasse et Marjorie Cyr-Beaudin soient respectivement présidente et secrétaire de l'Assemblée Générale.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Herman Ouellet

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale spéciale soit le suivant :

- | | |
|--|----------------------------|
| 0. Procédures d'ouverture | 1. Reconduction |
| 0.1 Ouverture | 2. Positions |
| 0.2 Præsidium | 3. Procédures de clôture |
| 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour | 3.1 Questions à l'exécutif |
| 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal | 3.2 Varia |
| 0.5 Avis de motion | 3.3 Levée |

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

Que l'on adopte tel-quel le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mars 2012.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Audrey-Anne Chevrier

Adoptée

0.5 Avis de motion

Repris par David Fortin-Côté

Que la prochaine Assemblée Générale se tienne dans les trois jours ouvrables suivant une proposition raisonnable du gouvernement ;

Que l'on définisse une offre raisonnable telle qu'une offre visant l'annulation complète de la hausse

depuis 2007 ainsi que l'annulation des coupures dans les cégeps.

Battue à majorité

1. Reconduction

Que l'on poursuive la Grève Générale Illimitée selon les modalités adoptées aux Assemblées Générales des 21 et 29 février derniers ;

Que la prochaine Assemblée Générale de reconduction ait lieu le 21 mars prochain, conformément au mandat adopté le 21 février dernier ;

Proposée par Herman Ouellet

Appuyée par François Poitras

Adoptée à majorité

Proposition dilatoire de question préalable :

Proposée par Jérôme Briand

Appuyée par Élois Bérubé

Adoptée à majorité des 2/3

Proposition d'amendement

Que tous les cours techniques et les stages soient maintenus dès mardi le 27 mars.

Proposée par Jonathan Berthiaume

Appuyée par Francis Boily-Martineau

Rejetée à majorité

Demande dilatoire de question préalable

Proposée par Julien Thibault

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à majorité des 2/3

Proposition d'amendement

Que les cours spécifiques de technique policière en troisième année soient maintenus dès le 26 mars.

Proposée par Olivier Pasquini

Appuyée par Fares Badreddine

Rejetée à majorité

Demande de recomptage

Proposée par Frédérik Waddell

Appuyée par XX XX

Rejetée à majorité

Proposition dilatoire de question préalable

Proposée par Élois Bérubé

Appuyée par Jérôme Briand

Adoptée à majorité des 2/3

Proposition privilégiée

Que l'Exécutif discute du lock-out prévu mardi prochain.

Proposée par David Fortin Côté

Appuyée par Herman Ouellet

Proposition privilégiée de limiter le temps par tour de parole à 2 minutes

Proposée par David Fortion Côté

Appuyée par Julien Thibault

Proposition dilatoire de question préalable

Proposée par Rebecca Simard

Appuyée par Mathieu B. Girard

Adoptée à majorité des 2/3

2. Position

Qu'Alexis Blanchard fasse une présentation sur les conflits de travail chez Alcan¹ et AVEOS².

Proposée par Alexis Blanchard

Appuyée par Jérémie Ferland

Adoptée à l'unanimité

Que l'on ajoute à notre liste de revendication une déléguée étudiante à l'Assemblée Nationale.

Proposée par Simon XX XX

Appuyée par Martin Noël

Rejetée à majorité

Proposition dilatoire de question préalable :

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Mathieu B. Girard

Adoptée à majorité des 2/3

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la possibilité d'élargissement de la grève.

Proposée par Mathieu B. Girard

Appuyée par Nicolas Nguyen

Adoptée à l'unanimité

Considérant que l'opinion publique est une construction des médias de masse ;

Considérant que les médias servent d'instruments de désinformation aux élites politiques et économiques ;

Considérant que nous n'avons pas construit le présent mouvement à travers les médias de masse, mais plutôt grâce à une mobilisation massive ;

Considérant que les changements sociaux majeurs ne vont survenir que grâce à une mobilisation massive, démocratique et combative.

Que la CLASSE priorise les types d'actions qui ont des effets mobilisateurs ou perturbateurs directs et qui n'ont pas besoin de la médiation des médias de masse pour fonctionner.

Que la CLASSE rappelle le rôle instrumental et secondaire des médias dans la cadre d'une lutte sociale combative et démocratique.

1 Alcan, aujourd'hui Rio Tinto Alcan (racheté en 2007 par Rio Tinto) était l'un des principaux fabricants au monde de produits en aluminium et de produits d'emballage. Rio Tinto Alcan Inc. est la branche aluminium du groupe minier Rio Tinto.

2 Aveos Fleet Performance Inc. est un fournisseur de maintenance, de réparation et de révision dans le secteur de l'aviation. Il est un sous-traitant d'Air Canada.

Que la CLASSE souligne l'importance de la mise en place de médias indépendants contrôlés par les organes démocratiques qui fondent les luttes populaires.

Proposée par Simon-Julien Lacroix

Appuyée par XX XX

Adoptée à majorité

Proposition dilatoire de question préalable :

Proposée par Stephanie Dubois

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à majorité des 2/3

Proposition d'amendement

Que l'on remplace « CLASSE » par « SOGÉÉCOM ».

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Amnay Ziani

Adoptée à majorité

Que l'on appui inconditionnellement la lutte des travailleurs et des travailleuses d'AVEOS et Alcan.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Alexis Blanchard

Adoptée à majorité

Proposition d'amendement

Que l'on ajoute à notre appui les travailleurs et travailleuses d'Air Canada.

Proposée par Julien Thibault

Appuyée par François Poitras

Adoptée à l'unanimité

Considérant la volonté récente du Maire de Montréal, Gérald Tremblay, d'interdire le port de masques durant les manifestations ;

Considérant que l'identité des individus leur appartient et qu'ils ont le droit de la dissimuler ;

Considérant le contexte de criminalisation de la dissidence observé depuis plusieurs années au Québec et au Canada.

Considérant que le port d'un masque peut être motivé par une panoplie de raisons, allant de la critique de la vidéo-surveillance à la protection contre le profilage, en passant par la défense contre les gaz-poivre et les gaz lacrymogènes ou le simple cadre festif;

Considérant que certains policiers et certaines policières refusent souvent de s'identifier, malgré l'obligation prévue à l'article 5 alinéa 2 du Code de déontologie des policiers [et policières] du Québec ;

Considérant qu'il existe déjà, dans le Code criminel, le chef d'accusation « déguisement dans un dessein criminel » et que l'on ne doit pas condamner les personnes sur le seul chef de dissimuler leur visage ;

Considérant le pouvoir discrétionnaire démesuré qu'un tel règlement accorderait aux forces de l'ordre.

Que la SOGÉÉCOM s'oppose vivement à toute interdiction du port de masques durant les manifestations ainsi que dans tout autre contexte.

Que la CLASSE organise une « Grande Mascarade » dans le cadre de la semaine de perturbation économique du 26 mars 2012.

Proposée par Herman Goulet-Ouellet

*Appuyée par Mathieu B. Girard
Adoptée à majorité*

Que les services de la STM soient gratuits pour toutes et tous.

*Proposée par Mathieu B. Girard
Appuyée par Herman Goulet Ouellet
Adoptée à majorité*

Proposition d'amendement

Que l'on remplace « la STM » par tous les transports en commun.

*Proposée par Thomas Davignon
Appuyée par Jérémie Ferland
Adoptée à majorité*

3. Procédures de clôture

3.1 Questions à l'Exécutif

Rien à signaler.

3.2 Varia

Rien à signaler.

3.3 Levée de l'Assemblée à 15h14

*Proposée par Thomas Davignon
Appuyée par Louis-Philippe Véronneau
Adoptée à l'unanimité*